

CAP agricole jardinier paysagiste

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA LIMOGES ND HTE
VIENNE
Stéphanie ACHARD
05.55.48.44.30
stephanie.achard@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La formation s'adresse aux jeunes entre 15* et 29** ans, signataires d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur du paysage ou une collectivité. * 15 ans si vous sortez de 3e ou 16 ans dans les autres cas ** pas de limite d'âge pour les candidats bénéficiant d'une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Jardinier Paysagiste (CAPa JP) a pour objectif de maîtriser l'ensemble des capacités suivantes : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle Interagir avec son environnement social Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements S'adapter à des enjeux professionnels particuliers Ses principaux débouchés sont : devenir jardinier ou ouvrier paysagiste et entrer rapidement dans la vie active ou accéder à un diplôme de niveau 3 (Certificat de Spécialisation) ou 4 (Brevet Professionnel, Baccalauréat Professionnel).

Contenu et modalités d'organisation

Le diplôme est organisé en 7 Unités Capitalisables (UC). UC générales et sociales : UC G1/ Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux UC G2/ Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle UC G3/ Interagir avec son environnement social UC professionnelles : UC P1/ Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager UC P2/ Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager UC P3/ Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et des équipements UCARE/ Réaliser des opérations liées à la mise en place et à l'entretien d'un potager ornemental La formation est évaluée en situations professionnelles et sociales. Le diplôme est délivré dès la validation des 7 Unités Capitalisables.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

CAP agricole jardinier paysagiste - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le Certificat d'aptitude Pprofessionnelle agricole Jardinier Paysagiste (CAPa JP) permet d'accéder à un diplôme de niveau 3 (Certificat de Spécialisation) ou 4 (Brevet Professionnel, Baccalauréat Professionnel).

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00169028	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Verneuil-sur-Vienne (87)	CDFAA DE LA HAUTE-VIENNE - SITE LES VASEIX		Non éligible	
00209101	du 01/09/2021 au 30/06/2023	VERNEUIL SUR VIENNE (87)	CDFAA DE LA HAUTE-VIENNE - SITE LES VASEIX		Non éligible	
00264219	du 01/09/2022 au 30/06/2024	Verneuil-sur-Vienne (87)	CDFAA DE LA HAUTE-VIENNE - SITE LES VASEIX		Non éligible	

00337063

du 01/09/2023 au
30/06/2025

Verneuil-sur-
Vienne (87)

**EPLEFPA LIMOGES
ND HTE VIENNE**

Non
éligible



00425603

du 31/08/2024 au
31/08/2026

Verneuil-sur-
Vienne (87)

**CDFAA DE LA
HAUTE-VIENNE -
SITE LES VASEIX**

Non
éligible



00536522

du 01/09/2025 au
31/08/2027

Verneuil-sur-
Vienne (87)

**CDFAA DE LA
HAUTE-VIENNE -
SITE LES VASEIX**

Non
éligible

